

## Réunion du conseil municipal du 25.04.2014

Présents : Jean-Michel Coscarat, Marie-Agnès Haristoy, Antton Curutcharry, Eñaut Larre, Betti Bidart, Lisa Dumoulin, Monika Indart, Bernadette Mousquès, Annie Juantorena, Christelle Errecart, Frantxoa Mocho, Agnès Gorostiague, Jean-Baptiste Lambert, Dominique Mendibil, Betti Olçomendy, Marie-Baptiste Etcheverry, Isabelle Arangoits, Daniel Ithurburua.

Absent : Sébastien Clauzel, a donné procuration à Jean-Michel Coscarat.

### Ordre du jour :

1. Signature du Procès-verbal de la séance du 5 avril par les conseillers municipaux.
2. Le maire informe le conseil municipal que le détail des affectations aux subventions exposé se voit reporté du fait de l'attente du vote du budget intercommunal (certaines associations ne pourront pas bénéficier d'une subvention double : commune et intercommunalité).
3. Proposition du vote d'une délibération sur le forfait communal concernant les enfants du primaire résidant dans la commune mais scolarisés dans une autre commune (11 enfants concernés dans l'Ikastola d'Ossès).

Une délibération est proposée en ce sens: 6 contre, 0 abstention, 13 pour.

4. Vote du budget primitif principal : 4 553 176 € (fonctionnement + investissements).

Contre : 0, abstention : 0, pour : 19.

5. Vote du budget primitif - caisse des écoles : 120 900 €.

Contre : 0, abstention : 0, pour : 19.

Vote du budget primitif - régie de l'eau : 451 132 €.

Contre : 0, abstention : 0, pour : 19.

6. Vote du budget primitif - assainissement : 361 070 €.

Contre : 0, abstention : 0, pour : 19.

7. Vote du budget primitif - lotissement Geltoki : 385 554 €.

Contre : 0, abstention : 0, pour : 19.

8. Détermination des indemnités des élus : le maire (1558,) et les 5 adjoints (541,71 €), ainsi que le délégué au suivi des travaux (503,).

Contre : 0, abstention : 0, pour : 19.

9. Fixation des taux d'impôts locaux : les taux restent inchangés par rapport à l'année 2013.

Contre : 0, abstention : 0, pour : 19.

10. Fixation de l'indemnité de conseil (trésorière) : 100% du taux du budget proposé.

Contre : 0, abstention : 0, pour : 19.

11. Délégations de pouvoirs données au maire.

Contre : 0, abstention : 0, pour : 19.

12. Ligne de dépenses 623 (fêtes, cérémonies) : inchangée.

13. Avenant concernant les travaux du VVF (gazons, barrière berlinoise, bâche en tête de talus, plantations) : 3 489,60 €.

Contre : 0, abstention : 0, pour : 19.

14. Questions diverses :

Un calcul sur la chape béton entraîne des frais supplémentaires pour la Maison de Santé. Un avenant de 14 000 € est présenté par le bureau d'études.

Le local prévu pour l'ostéopathe n'est pas acceptable. Il occupera momentanément un bureau de l'un des médecins. La salle de réunion prévue n'a plus lieu d'être.

Un contentieux grave existe entre deux familles dans le quartier Izpegiko Erreka.

Le Conseil d'Administration de Larrazkena a été établi. Président : Jean-Michel Coscarat, vice-présidentes : Marie-Agnès Haristoy et Bernadette Mousquès, secrétaire : Lisa Dumoulin, trésorière : Annie Obiague. Autres personnes : Daniel Ithurburua, Olivier Bourdette, Jacqueline Harignordoquy, Isabelle Arangoits, Annie Juantorena.

Des personnes de Belexi demandent à ce qu'une signalisation soit faite pour la chapelle d'Oilandoi.

La commission pour le chapiteau est passée. Un rapport sera établi et envoyé à la mairie.

Une réception est organisée pour Nafarroaren Eguna, tous les conseillers municipaux sont invités, ainsi que les élus de Baigorri-Garazi, Erro, Baztan.

Le circuit de circulation automobile pour Nafarroaren Eguna reste inchangé. Il est en revanche modifié pour Euskal Raid.

